



« Je m'ai fait mal quand j'ai tombé » : Questions d'auxiliarité et de réflexivité dans le français parlé à Montréal (1971-2013)

BÉATRICE REA

University of Oxford
beatrice.rea@ling-phil.ox.ac.uk

— RÉSUMÉ

Dans leurs travaux sur l'alternance entre les auxiliaires *être* et *avoir* dans le français montréalais, Sankoff et Thibault (1977 : 107) estiment qu'un accès accru au français normatif freinera la régularisation des conjugaisons avec *avoir* des verbes intransitifs conjugués théoriquement avec *être* (verbes-Ê). En m'appuyant sur leur raisonnement, je tente de déterminer si la langue normative a, tel que prédit, eu un impact sur le maintien de l'auxiliaire *être*, ou si on observe aujourd'hui plus de cas de ce phénomène morphosyntaxique (ex. « J'ai tombé »). Mon étude pilote, effectuée en 2013 et impliquant 12 locuteurs dont le français montréalais est la langue maternelle, examine aussi de façon préliminaire cette variabilité dans les verbes pronominaux (ex. « Je m'ai fait mal »), qui requièrent aussi conventionnellement l'auxiliaire *être*. Dans cet article, je mesure l'influence de facteurs sociolinguistiques (sexe, âge, niveau de scolarisation, classe socio-économique et maîtrise de l'anglais) sur la généralisation de l'auxiliaire *avoir* dans mon corpus. La comparaison de mes résultats avec ceux de Sankoff et Thibault (1977) montre que l'alternance des auxiliaires dans les verbes-Ê intransitifs a globalement diminué.

MOTS-CLÉS

variation dialectale, français montréalais, généralisation de l'auxiliaire *avoir*, facteurs (socio)linguistiques

— ABSTRACT

In their paper on auxiliary alternation in spoken Montreal French, Sankoff and Thibault (1977: 107) conclude that an increased exposure to Standard French will slow down the generalisation of *avoir* with intransitive verbs that should theoretically be conjugated with *être* (*Ê*-verbs). Following their reasoning, I aim to determine whether the standard has had an impact on the retention of *être* as an auxiliary, as predicted, or whether we can now observe more instances of this morphosyntactic change (ex. *J'ai tombé* 'I fell/have fallen'). My pilot study, carried out in 2013 and involving 12 native speakers of Montreal French, also examines in a preliminary way this variability in pronominal verbs (ex. *Je m'ai fait mal* 'I hurt/have hurt myself'), which conventionally also require the *être* auxiliary. In this paper, I measure the influence of sociolinguistic factors (gender, age, years of schooling, socioeconomic class, and English proficiency) on *avoir* auxiliary generalisation in my corpus. When comparing my results to those of Sankoff and Thibault (1977), it appears that auxiliary alternation in intransitive *Ê*-verbs has globally decreased.

KEYWORDS

dialectal variation, Montreal French, generalisation of the *avoir* auxiliary, (socio)linguistic factors

1. Introduction : la sélection des auxiliaires en français

1.1. Perspectives typologiques et normatives

Le français se trouve à mi-chemin entre le castillan (en plus du catalan standard, du portugais, du sicilien et de plusieurs dialectes d'oïl), qui a complètement éliminé l'auxiliaire *ser* 'être' des temps composés des verbes intransitifs à la voix active, et l'italien, où les emplois optionnel et obligatoire de l'auxiliaire *essere* 'être' sont encore très présents (Levitt 1979: 25).

Selon la norme, la distinction entre les verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* et ceux qui nécessitent *être* semble relativement claire¹. Alors que tous les verbes transitifs requièrent *avoir*, un petit sous-ensemble de verbes intransitifs (dont *advenir*, *aller*, *arriver*, *décéder*, *(re)devenir*, *échoir*, *(r)entrer*, *intervenir*, *mourir*, *naître*, *(re)partir*, *parvenir*, *provenir*, *rester*, *retourner*, *(res)sortir*, *(re)tomber*, *(re)venir* et *survenir*) se conjugue avec *être*. Grevisse (2011: § 783) explique aussi qu'en théorie une catégorie de verbes intransitifs requiert *avoir* pour mettre l'accent sur l'action ou *être* pour accentuer le résultat de l'action. La liste complète des verbes intransitifs pouvant être conjugués avec les deux auxiliaires, occasionnant ou non un changement de sens, comprend plus de 60 verbes et inclut *apparaître*, *changer*, *commencer*, *déménager*, *(re)descendre*, *divorcer*, *finir*, *grandir*, *(re)monter*, *(re)passer*, *rajeunir*, *ressusciter*, etc. (Grevisse 2011: § 783). Combinés à d'autres, quelques verbes intransitifs appartenant à cette liste peuvent aussi être employés de façon transitive et se conjuguent donc avec *avoir*: les verbes *déménager*, *(re)descendre*, *(re)monter*, *(re)passer*, *rentrer*, *ressusciter*, *retourner* et *(res)sortir* en sont de bons exemples. Le verbe *(re)partir* est très couramment utilisé transitivement en français québécois, où il signifie '(re)démarrer' (Russo et Robert 1999: 75), et il est à noter que l'usage transitif de *tomber*, signifiant 'ôter', 'vaincre' ou 'séduire' en français métropolitain populaire, n'est pas attesté en français québécois (Villers 2009: 1592). Finalement, toutes les formes verbales pronominales et passives se conjuguent avec *être*, alors que le verbe *être* s'emploie avec *avoir*.

Il a été avancé qu'en français moderne, ainsi que dans d'autres langues indo-européennes telles que l'italien, le néerlandais et l'allemand, une telle sélection de l'auxiliaire concorderait avec l'inaccusativité (Perlmutter 1978: Burzio 1986). En effet, l'hypothèse de l'inaccusativité spécifique qu'il existe deux types de verbes intransitifs, les inaccusatifs et les inergatifs, et que ceux-ci possèderaient des caractéristiques sémantiques et syntaxiques différentes (Perlmutter 1978: 160). Il est présumé que dans leurs temps composés, surtout au parfait, les verbes inaccusatifs sont utilisés avec le verbe *être*, imitant ainsi

l'auxiliarité des verbes pronominaux et passifs, et que les verbes inergatifs se conjuguent avec *avoir* (Burzio 1986 : 53 ; Loporcaro 2007 : 187). Le sujet apparent d'un verbe inaccusatif se comporterait donc plutôt comme l'objet d'un verbe transitif, au sens où il subirait l'action du verbe sans en être activement responsable (Burzio 1986 : 30, 56, 74 ; Mackenzie 2006 : 6) : *tomber*, *mourir* et *naître* sont des exemples classiques de verbes inaccusatifs en français. Mackenzie (2006 : 117) note toutefois que l'appartenance des verbes français à la catégorie inaccusative ne détermine pas nécessairement leur auxiliaire, contrairement à l'italien, puisque certains verbes incontestablement inaccusatifs, comme *exister* ou *surgir*, requièrent l'auxiliaire *avoir* selon la norme.

1.2. Perspectives diachroniques et descriptives

Grevisse indique que les verbes pronominaux sont parfois employés avec l'auxiliaire *avoir* dans la langue populaire parce qu'en ancien français l'usage hésitait entre *avoir* et *être* dans les temps composés des formes pronominales (Grevisse 2011 : § 782 ; Levitt 1979). Bien qu'il affirme que la conjugaison des pronominaux avec *être* (ex. « Je me suis levé ») a été régularisée sous l'influence de la construction copule + adjectif (ex. « Je suis levé ») (Grevisse 1969 : 650), Canale *et al.* (1978 : 45) sont plutôt d'avis qu'à la fois pour les verbes pronominaux et les verbes-Ê intransitifs la sélection de l'auxiliaire *être* dans les temps composés a simplement été normalisée au stade du français moderne par les grammairiens.

L'ancien français tendait à employer *être* avec les verbes intransitifs, construction héritée du parfait des verbes déponents latins, conjugués au passif, mais ayant un sens actif (*mortuus est* devenant ainsi *il est mort*, et *natus est* se transformant en *il est né*) (Levitt 1979 : 26). Levitt explique que sur le modèle de *secutus est* « il a suivi » il est plausible que des constructions de type **est venutus* ou **est intratus* aient pu devenir « il est venu » et « il est entré ». Il suggère aussi une autre hypothèse pour expliquer l'utilisation répandue d'*être* avec les verbes intransitifs en ancien français, à savoir l'influence des verbes pronominaux (Levitt 1979 : 26). En effet, en ancien français il était très courant que les formes pronominales coexistent avec leur forme non réfléchie : *s'en aller/aller*, *se mourir/mourir*, *s'en venir/venir*, *se partir/partir*, etc. (Levitt 1979 : 26). Il faut souligner que les diverses formes de *s'en (re)venir* sont encore usitées en français québécois. La conjugaison de verbes intransitifs avec *être* serait donc potentiellement une forme raccourcie d'une ancienne construction pronominale (Fontaine 1888 : 26).

Néanmoins, plusieurs études suggèrent qu'un peu partout dans la

francophonie des locuteurs natifs emploient à l'oral *avoir* et *être* avec des verbes qui, en théorie, ne peuvent être utilisés qu'avec *être*. Ce phénomène serait le signe qu'une généralisation progressive de l'auxiliaire *avoir* a cours dans ces régions, indiquant que la très petite classe de verbes pour laquelle les grammairiens exigent l'emploi exclusif d'*être* ne serait pas assez distincte pour justifier une telle résistance à cette régularisation. Cet emploi d'*avoir* dans des contextes où il ne « devrait » pas apparaître a été observé dans le français de Montréal (Sankoff et Thibault 1977), le français ontarien (Canale *et al.* 1978; Willis 2000), le français acadien (Haden 1973), le français parlé au Vermont (Russo et Roberts 1999), ainsi que dans certaines régions de la France et de la Belgique (Derréal 1942; Remacle 1956; Aub-Büscher 1962; Bouzet 1963: § 55)².

Il est intéressant de noter que jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle la plupart des grammaires normatives permettaient la conjugaison avec les deux auxiliaires pour certains verbes d'action, selon que la caractéristique accentuée soit l'action même du verbe ou le résultat de cette action, ou selon que l'action ait été complétée ou non (Sankoff et Thibault 1977; Ménage 1675; Grevisse 2011). Cependant, on ignore si les locuteurs de l'époque observaient vraiment ces distinctions aspectuelles. Puisque les dialectes normands qui sont arrivés en Nouvelle-France par l'entremise des colons aux XVI^e et XVII^e siècles ont sans aucun doute agi comme substrat sur le français québécois, il est légitime de se demander si le phénomène d'alternance des auxiliaires pourrait simplement être hérité de ces dialectes, qui à l'époque de la colonisation de la Nouvelle-France affichaient probablement une variation (sémantique ou non) entre *avoir* et *être*. De plus, des travaux plus récents démontrent que de telles distinctions sémantiques en français ne sont pas observées chez les locuteurs d'aujourd'hui (Willis 2000).

Dans cet article, je vais revisiter le phénomène linguistique examiné par Sankoff et Thibault dans leur article *L'alternance entre les auxiliaires avoir et être en français parlé à Montréal* (1977). En effet, cette variété de français présente certaines hésitations dans son auxiliarité, spécifiquement dans des contextes qui, conventionnellement, défendent l'emploi d'*avoir*. Après avoir interviewé 119 locuteurs (\pm 150 heures d'enregistrement) en 1971, Sankoff et Thibault ont enregistré une variation dans le choix de l'auxiliaire de 17 verbes intransitifs. En ordre inverse de probabilité d'apparaître avec *avoir*, il s'agissait des verbes *aller*, *revenir*, *venir*, *entrer*, *arriver*, *partir*, *retourner*, *descendre*, *monter*, *sortir*, *rentrer*, *tomber*, *déménager*, *passer*, *changer*, *rester* et *demeurer*. Leurs résultats ont révélé que les femmes, les locuteurs plus âgés, plus scolarisés, plus exposés à la langue normative et provenant de classes

socio-économiques plus élevées étaient plus à même d'utiliser *être* lorsque requis par la norme.

2. Étude pilote variationniste (1971-2013)³

Sankoff et Thibault (1977: 107) estimaient qu'un accès accru au français normatif freinerait considérablement la généralisation d'*avoir* dans les verbes-Ê intransitifs. En m'appuyant sur leur raisonnement, je tente de déterminer de façon préliminaire si la langue normative a, tel que prédit, eu un impact sur le maintien d'*être* dans ces contextes, ou si au contraire on observe aujourd'hui plus de cas de ce phénomène morphosyntaxique qu'en 1971 (ex. « J'ai tombé »). Je m'attarde aussi à l'examen de cette alternance dans les verbes pronominaux, qui requièrent théoriquement *être*, puisqu'il ne fait aucun doute que le français québécois présente certaines irrégularités à cet égard (ex. « Je m'ai fait mal ») et puisque Sankoff et Thibault les ont exclus de leurs travaux. Elles présumaient que cette classe de verbes est plus conservatrice en matière d'auxiliarité. Il est important de mettre à jour cette étude variationniste puisqu'au cours des 45 dernières années le Québec a connu une importante vague de nationalisme étroitement liée à l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, plus connue sous le nom de *Loi 101*, définissant les droits linguistiques des citoyens et faisant du français la langue officielle du Québec.

Après avoir réalisé une étude pilote en 2013 qui impliquait 12 locuteurs dont le français de Montréal est la langue maternelle, je cherche à établir si des facteurs sociolinguistiques tels que le sexe, l'âge, le niveau de scolarisation, la classe socio-économique et la maîtrise de l'anglais peuvent avoir influencé la généralisation d'*avoir* dans mes données. J'ai porté une attention spéciale à l'impact de l'âge et de la complétion de niveaux de scolarisation, puisque les habitudes linguistiques des locuteurs plus jeunes et de ceux qui sont moins scolarisés tendent à être les principaux vecteurs de changement linguistique (Labov 2001).

2.1. Hypothèses et méthodologie

Je postule que l'influence de facteurs sociolinguistiques déterminant le degré d'exposition à la norme est toujours significative dans l'alternance des auxiliaires des verbes-Ê intransitifs. Je postule aussi que la sélection d'*avoir* avec les verbes pronominaux sera plus fréquente chez les locuteurs plus jeunes et moins scolarisés.

Par nécessité, mon étude pilote a été menée en temps apparent, bien que les travaux de Sankoff et Thibault (1977) servent de point de comparaison pour effectuer une analyse en temps réel de ce potentiel changement linguistique en cours à Montréal. Pour la collecte des données, j'ai interviewé 12 locuteurs (\pm 15 heures d'enregistrement) sélectionnés de façon à inclure une proportion relativement égale d'hommes et de femmes, dont les âges variaient à intervalles réguliers. J'ai choisi des locuteurs ayant complété différents niveaux de scolarisation (primaire, secondaire, 1^{er} cycle universitaire, études supérieures), ayant différentes occupations et provenant de divers milieux socio-économiques (classe ouvrière, classe moyenne inférieure, classe moyenne supérieure, haute société). Il était aussi important que la moitié des participants aient une excellente maîtrise de l'anglais.

Tableau 1
Profil des 12 locuteurs

Numéro	Sexe	Âge	Scolarisation	Occupation	Classe socio-économique	Bilinguisme (anglais)
A1	H	79	Primaire	Musicien	CO	Non
A2	F	85	Primaire	Serveuse/vendeuse itinérante (retraîtée)	CO	Non
A3	H	58	Primaire	Serveur	CO	Non
B1	F	93	1 ^{er} cycle universitaire	Travailleuse sociale (retraîtée)	HS	Oui
B2	H	20	Secondaire	Étudiant au DEP en informatique	CMI	Non
C1	F	62	1 ^{er} cycle universitaire	Journaliste	HS	Oui
C2	F	38	Secondaire	Coiffeuse	CMI	Oui
D1	H	54	Études supérieures	Entrepreneur/concepteur de logiciels	CMS	Oui
D2	F	22	Études supérieures	Étudiante à la maîtrise	HS	Oui
E1	H	28	Études supérieures	Étudiant à la maîtrise/ingénieur	CMS	Non
E2	F	5	-	-	CMI	Non
F1	F	25	1 ^{er} cycle universitaire	Traductrice	CMS	Oui

DEP = Diplôme d'études professionnelles
CMS = Classe moyenne supérieure

CO = Classe ouvrière
HS = Haute société

CMI = Classe moyenne inférieure

Les 12 participants ont ensuite été regroupés en six équipes et certaines relations (membres d'une même famille, amis, etc.) ont été favorisées dans les groupements afin de faciliter le processus de communication (Labov 1972a). Dans une entrevue informelle, j'ai d'abord demandé aux participants de me raconter un moment où ils ont cru que leur vie était en danger (Labov 1972b : 354). Puisque le but de la collecte de données était d'obtenir des enregistrements de locuteurs parlant le français de Montréal le plus naturellement possible, cette méthodologie permettait aux participants de s'emporter dans leur compte-rendu alors qu'ils revivaient l'évènement chargé d'émotion. Par la suite, j'ai demandé aux participants de me décrire en détail ce qu'ils avaient fait la journée précédente. Ces deux questions étaient conçues de manière à susciter des occurrences de passé composé ou de plus-que-parfait.

Lors de la collecte de données et de l'analyse des résultats, j'ai été confrontée à quelques problèmes méthodologiques, tels que l'emploi répandu du présent historique, le fait que mes catégories « niveau de scolarisation primaire » et « classe ouvrière » contenaient les mêmes locuteurs et l'attribution de classes socio-économiques. En ce qui concerne ce dernier point, afin de déduire de façon appropriée la classe socio-économique des participants à partir du peu d'informations personnelles disponibles, j'ai été inspirée par les travaux d'Ash (2013) : les 12 locuteurs ont été divisés selon un indice incorporant le type d'occupation, le dernier niveau de scolarisation complété et le niveau d'insertion dans le marché linguistique, servant à déterminer le degré d'importance de la langue normative dans la vie économique d'un individu.

2.2. Données obtenues durant les entrevues

Les occurrences de temps composés des verbes qui avaient démontré une alternance d'auxiliaires dans l'étude de Sankoff et Thibault (1977) ont été transcrites et classées par ordre croissant de probabilité d'apparition avec *avoir* dans mon corpus (Tableau 2), de même que les temps composés de tous les verbes pronominaux arbitrairement obtenus lors des entrevues. Par souci de concision, le Tableau 3 ne montre que les pronominaux qui ont été conjugués avec *avoir*.

Tableau 2
Verbes-Ê intransitifs obtenus durant les entrevues

Verbes-Ê intransitifs	Nombre total d'occurrences	Nombre d'occurrences avec être	Nombre d'occurrences avec avoir	% de sélection du verbe avoir	Probabilité (%) de sélection d'avoir dans Sankoff et Thibault (1977)
<i>Aller</i>	17	17	0	0	0.2
<i>Arriver</i>	12	12	0	0	4
<i>(Re)venir</i>	7	7	0	0	0.4 - 1
<i>(Re)partir</i>	16	16	0	0	37
<i>Monter</i>	3	2	1	33	71
<i>Rester</i>	10	6	4	40	48 - 78
<i>Retourner</i>	5	3	2	40	57
<i>Sortir</i>	7	4	3	43	76
<i>(R)entrer</i>	7	4	3	43	7-81
<i>(Re)tomber</i>	7	3	4	57	85
<i>(Re)descendre</i>	5	2	3	60	66
<i>Passer</i>	8	3	5	63	96
<i>Déménager</i>	3	1	2	66	85

Même avec un si petit corpus, ces données semblent reproduire la tendance esquissée par celles de Sankoff et Thibault. En effet, les chiffres des deux dernières colonnes du Tableau 2 tendent à augmenter parallèlement vers le bas. De plus, même si Sankoff et Thibault (1977 : 99) traitent les verbes *rentrer* et *entrer* comme deux éléments lexicaux distincts, elles reconnaissent qu'*entrer* est systématiquement remplacé par *rentrer* en français montréalais, ce qui explique ses très peu nombreuses apparitions dans leur corpus (19 occurrences d'*entrer* contre 109 de *rentrer*) et dans le mien (1 d'*entrer* contre 6 de *rentrer*).

Quant aux verbes pronominaux, 40 éléments lexicaux différents ont été observés lors de la collecte de données. Il est à noter que certains de ces verbes sont des québécoisismes et que leur usage n'est pas standard (ex. *se pogner* 's'accrocher', *se ramasser* 'aboutir, se retrouver, finir', *s'en retourner* 'retourner, revenir, partir' et *s'en venir* 'arriver'). Les chiffres de la dernière colonne du Tableau 3 ne devraient pas être pris au pied de la lettre puisque ce corpus est très petit et puisque chaque occurrence de verbe pronominal conjugué avec *avoir* a seulement été observée une fois. Cependant, ces résultats sont un indice qui porte à croire qu'il existe une variation dans la sélection d'auxiliaire

des pronominaux dans le français de Montréal. Au total, 10 occurrences de verbes pronominaux sur 71 ont été conjuguées avec *avoir*: un taux de sélection du verbe *avoir* de 14,1 %.

Tableau 3

Verbes pronominaux conjugués avec *avoir* durant les entrevues (10 sur 40)

Verbes pronominaux	Nombre total d'occurrences	Nombre d'occurrences avec <i>être</i>	Nombre d'occurrences avec <i>avoir</i>
<i>Se faire</i> + complément	5	4	1
<i>S'habiller</i>	5	4	1
<i>Se mettre</i> + complément	4	3	1
<i>Se brosser les dents</i>	3	2	1
<i>S'arranger</i>	2	1	1
<i>S'arracher</i>	1	0	1
<i>Se déguiser</i>	1	0	1
<i>Se fouler la cheville</i>	1	0	1
<i>S'en remettre</i>	1	0	1
<i>Se plier</i>	1	0	1

Voici quelques exemples de généralisation d'*avoir* obtenus dans mon corpus :

A1 (H, 79 ans, primaire, CO, non bilingue) :

- Les gars **ont sorti** en tabarnouche du club.
- Ça **a passé** à côté.

A2 (F, 85 ans, primaire, CO, non bilingue) :

- Une fois, **on a resté** 9 jours au Chili.

A3 (H, 58 ans, primaire, CO, non bilingue) :

- Je **m'avais foulé** la cheville en tombant.
- Après ça, j'**ai retourné** à l'hôpital.
- Y s'**avaient arrangé** entre eux-autres.

B2 (H, 20 ans, secondaire, CMI, non bilingue) :

- Je **m'ai mis** à l'aise.
- J'**ai rentré** dans mon char pis j'ai roulé full speed.

C1 (F, 62 ans, 1er cycle universitaire, HS, bilingue) :

- Elle **as-tu monté** toute seule?

D1 (H, 54 ans, études sup., CMS, bilingue) :

- Ça **a descendu** comme ça.

D2 (F, 22 ans, études sup., HS, bilingue) :

- J'**ai passé** par la porte du garage.
- C'est eux qui s'**en ont remis** le plus facilement.

E1 (H, 28 ans, études sup., CMS, non bilingue) :

- Même si **elle aurait resté** à la maison, elle aurait pas fait autant d'argent.

E2 (F, 5 ans, CMI, non bilingue) :

- Ensuite, je **m'ai habillé**.

F1 (F, 25 ans, 1er cycle universitaire, CMS, bilingue) :

- Y sont humiliés d'**avoir tombé**.

Étant donné la petite taille de ce corpus et les problèmes méthodologiques mentionnés plus haut, je ne prétends pas que ces résultats soient suffisants pour confirmer (ou infirmer) mes hypothèses, mais je crois qu'ils peuvent illustrer de façon heuristique une certaine tendance en ce qui concerne l'alternance des auxiliaires dans le français montréalais d'aujourd'hui.

2.3. Interprétation sociolinguistique des résultats

Puisque les études variationnistes mentionnées dans l'introduction (section 1.2) ont examiné plusieurs facteurs linguistiques (et confirmé l'influence de la basse fréquence d'usage, de l'existence d'un équivalent transitif

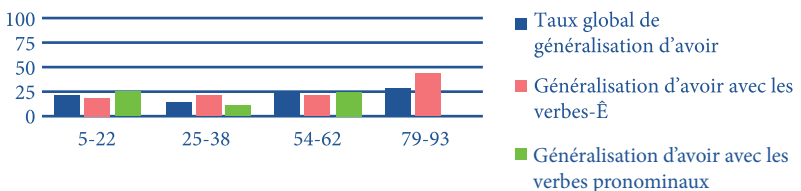
et de l'admissibilité d'un usage adjectival sur la généralisation d'*avoir*), mon article se penche plutôt sur l'effet des facteurs sociaux. Les 12 locuteurs ont été regroupés selon diverses catégories (sexe, âge, niveau de scolarisation, classe socio-économique et maîtrise de l'anglais), puis divisés en sous-catégories. Le pourcentage moyen de sélection d'*avoir* par sous-catégorie a été calculé à partir des pourcentages moyens de sélection d'*avoir* de chaque locuteur.

Sexe : Sankoff et Thibault (1977) avaient observé que les femmes généralisaient *avoir* un peu moins souvent que les hommes. Ce résultat n'a pas été considéré pertinent, mais mes propres données semblent reproduire cette tendance. En moyenne, les hommes ont généralisé *avoir* dans 31,4 % des cas et les femmes dans 17,6 % des cas.

Âge : Sankoff et Thibault (1977) avaient noté que les locuteurs plus jeunes avaient tendance à employer *avoir* plus souvent que les autres. Elles ont considéré cette statistique très significative, puisque les habitudes linguistiques des jeunes sont une bonne indication de la direction adoptée par les changements linguistiques (Labov 2001).

Après que les 12 locuteurs aient été divisés en quatre catégories d'âge, j'ai obtenu les résultats inverses : une légère tendance des locuteurs plus âgés à utiliser *avoir* plus souvent que les autres, même si aucun des locuteurs de mon groupe le plus âgé n'a conjugué de verbes pronominaux avec l'auxiliaire *avoir*. Les locuteurs les plus jeunes (5 à 22 ans) ont manifesté un taux de sélection globale d'*avoir* de 23,0 %, les 25 à 38 ans 15,7 %, les 54 à 62 ans 25,0 % et les locuteurs les plus âgés (79 à 93 ans) 29,7 %. Le taux de généralisation d'*avoir* augmente donc légèrement entre les plus jeunes et les plus vieux locuteurs, sauf pour une baisse chez les 25 à 38 ans, potentiellement causée par les pressions sociales associées à leur récente arrivée sur le marché du travail (Eckert 1997).

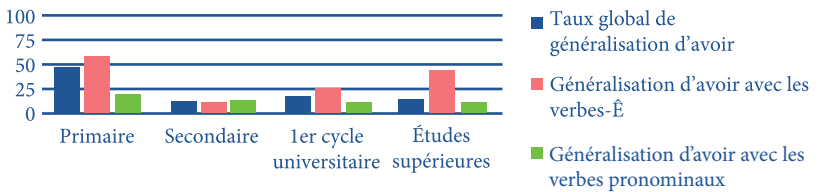
Figure 1
Influence de l'âge sur l'alternance des auxiliaires



Niveau de scolarisation : Pour Sankoff et Thibault (1977), l'influence du niveau de scolarisation était aussi significative. Elles avaient observé que les locuteurs scolarisés moins longtemps étaient plus à même de généraliser *avoir* avec les verbes-Ê intransitifs. Puisque ce phénomène était aussi observé chez les jeunes, bien qu'ils soient en moyenne scolarisés plus longtemps que leurs aînés (Sankoff et Thibault 1977 : 104-105 ; Gauthier 2014), la combinaison de ces facteurs indiquait donc un changement linguistique en cours en 1971. Cette double tendance est aussi discernable dans mes données, puisque mes locuteurs les plus âgés étaient en moyenne les moins scolarisés. Les locuteurs ayant complété uniquement leur cours primaire ont généralisé *avoir* dans 46,3 % des cas, ceux qui ont uniquement terminé leur cours secondaire dans 11,5 % des occurrences, ceux qui ont complété leur 1^{er} cycle universitaire dans 16,0 % des cas et ceux qui étaient aux études supérieures dans 12,3 % des occurrences.

Figure 2

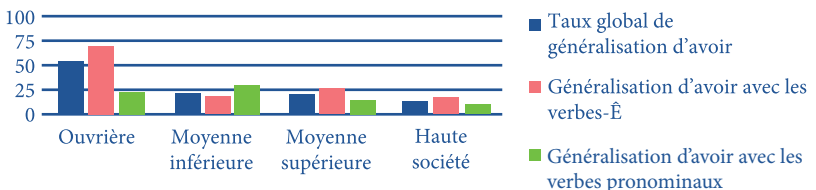
Influence du niveau de scolarisation sur l'alternance des auxiliaires



Classe socio-économique : Les résultats de Sankoff et Thibault (1977) indiquaient que plus un locuteur occupe une place élevée dans la hiérarchie sociale, moins il généralise l'auxiliaire *avoir*. Dans mes données, les locuteurs de la classe ouvrière ont généralisé *avoir* dans 46,3 % des cas, ceux de la classe moyenne inférieure dans 18,7 % des occurrences, ceux de la classe moyenne supérieure dans 17,0 % des cas et ceux de la haute société dans 11,3 % des cas. Ces résultats reproduisent sensiblement ceux de 1977, puisque la complétion de niveaux de scolarisation plus élevés semble freiner la généralisation d'*avoir*.

Figure 3

Influence de la classe socio-économique sur l'alternance des auxiliaires



Maîtrise de l'anglais : Les différentes instances du phénomène d'alternance des auxiliaires en français recensées en Amérique du Nord (en Ontario, voir Canale *et al.* 1978 et Willis 2000 ; au Vermont, voir Russo et Roberts 1999) avaient été observées dans des régions où l'anglais est de loin la langue dominante. De plus, il est facile de croire que l'influence de l'anglais est une des premières causes d'anomalies dans le français québécois lorsque comparé au français métropolitain (Poplack 2012). Je voulais donc vérifier si une telle proposition était vraie ou pertinente quant à l'alternance des auxiliaires à Montréal, où le français est parlé par la majorité des citoyens. J'ai posé comme principe que seulement les locuteurs possédant une excellente maîtrise de l'anglais seraient potentiellement affectés (Gathercole 2007 ; Paradis 2010 : 671), c'est-à-dire seulement ceux qui ont été élevés dans les deux langues, ou qui utilisent l'anglais et le français quotidiennement au travail ou à la maison.

Mes résultats démontrent que les locuteurs parfaitement bilingues généralisent *avoir* nettement moins souvent (10,8 % des occurrences) que les locuteurs qui ne maîtrisent pas l'anglais (35,8 % des occurrences). J'en déduis que la raison pour laquelle l'alternance des auxiliaires a été recensée principalement dans des régions francophones de l'Amérique du Nord n'est pas l'écrasant contact avec l'anglais mais plutôt le manque d'exposition au français normatif, même si certains locuteurs avaient reçu leur éducation en français. L'amplitude de ce phénomène dépendrait donc moins du contact entre ces langues que de la vitalité linguistique de la communauté en question. D'ailleurs, Canale *et al.* (1978 : 59) indiquent que l'emploi d'*avoir* avec des verbes-Ê intransitifs est observable dans certaines variétés de français européen, ce qui démontre que l'emprunt structural à l'anglais n'est pas un facteur d'influence nécessaire à l'alternance des auxiliaires.

3. Conclusion

Même si la vaste majorité des occurrences de verbes-Ê dans mon corpus a été conjuguée avec l'auxiliaire prescrit par la norme, à savoir *être*, une variation est quand même recensée dans la plupart des verbes étudiés par Sankoff et Thibault (1977) et dans certains verbes pronominaux. Toutefois, la comparaison de mes résultats avec les leurs indique que la sélection généralisée d'*avoir* a globalement diminué depuis 1971. Alors que les temps composés de quatre verbes intransitifs (*aller, arriver, (re)venir et (re)descendre*) ont été conjugués avec *avoir* dans les mêmes proportions (une différence de moins de 10 %) que dans l'étude de Sankoff et Thibault, les neuf autres verbes ont montré une importante diminution (entre 10 % et 40 %) depuis 1971. Il est

néanmoins plausible que cela soit dû au petit nombre de locuteurs interviewés et donc au petit nombre d'occurrences récoltées.

Dans mes données, le taux de généralisation d'*avoir* augmente graduellement entre les locuteurs les plus jeunes et les plus âgés, ce qui était attendu puisque les jeunes sont en moyenne scolarisés plus longtemps que leurs aînés (Gauthier 2014). Le maintien de l'auxiliaire *être* dans les temps composés des verbes-Ê intransitifs corrélait aussi avec un niveau de scolarisation et une classe socio-économique plus élevés, ainsi qu'avec une excellente maîtrise de l'anglais. Mes données corroborent donc les conclusions de Sankoff et Thibault (1977), c'est-à-dire qu'une plus grande exposition à la norme, par l'entremise de l'éducation et de l'importance accordée au français normatif dans la vie économique, ralentit la progression de la généralisation d'*avoir* dans le français parlé à Montréal.

Quant à la sélection de l'auxiliaire dans les formes pronominales, mon étude démontre qu'il ne fait aucun doute que le français montréalais présente une variation à cet égard. Étant donné que Sankoff et Thibault n'ont pas pris en compte ces verbes dans leur étude de 1977, il serait pertinent de réexaminer leur corpus original afin de vérifier la direction dans laquelle l'alternance des auxiliaires dans les pronominaux a évolué. Néanmoins, mes données révèlent que la généralisation d'*avoir* dans les verbes pronominaux est un phénomène linguistique très socialement marqué.

La possibilité, suggérée par cet article, que la généralisation d'*avoir* dans le français parlé à Montréal soit en déclin semble s'écarter de la tendance générale des langues romanes à employer un seul auxiliaire, typiquement *avoir*, dans les temps composés des verbes à la voix active. De plus, d'autres études sur le français québécois (Paquot 1988, entre autres) indiquent que cet alignement progressif avec le français hexagonal peut aussi s'observer dans le vocabulaire en démontrant que l'usage de québécismes, de canadianismes, d'anglicismes et d'éléments provenant de registres plus familiers est en recul chez les jeunes locuteurs de français québécois. On pourrait penser que la progression de cet alignement est le résultat peu surprenant de la stigmatisation dont le français québécois est victime et donc une conséquence de l'insécurité linguistique des Québécois (Molinari et Puccini 2013). Bien que mes résultats soient préliminaires, ces conclusions ont une valeur heuristique et peuvent jeter les bases de recherches futures sur le sujet.

4. Pistes futures

Afin d'effectuer une analyse plus détaillée et approfondie du phénomène d'alternance des auxiliaires à Montréal, il faudrait construire un corpus avec la participation d'au moins 100 locuteurs, incluant leurs jugements de grammaticalité. Il serait aussi important d'employer une analyse de règle variable (avec les logiciels *GoldVarb X* ou *R*), décrivant les structures de variation parmi des formes linguistiques qui coexistent dans l'usage afin d'évaluer les habitudes linguistiques des locuteurs et rectifier les effets irréguliers que leurs tendances idiosyncratiques peuvent exercer sur le calcul de probabilité de sélection d'*avoir* pour chaque verbe étudié (Sankoff et Thibault 1977 : 103).

Il serait aussi pertinent d'examiner s'il existe une différence significative en ce qui a trait à la probabilité de sélection d'*avoir* entre les divers temps et modes verbaux, comme c'est le cas en roumain (Smith 1989 : 311), et entre divers environnements syntaxiques tels qu'une proposition principale et une subordonnée. Spécifiquement avec les verbes pronominaux, il serait utile de déterminer si les constructions avec un objet direct ont plus de chances d'être conjuguées avec l'auxiliaire *avoir* que celles avec un objet indirect (voir Loporcaro 2007 : 187 pour des données sur des dialectes italiens). De tels résultats devraient être comparés aux travaux de Loporcaro (2007) sur l'auxiliarité triple : certains dialectes italiens démontrent une alternance de l'auxiliaire dans les verbes pronominaux selon les personnes grammaticales ou selon une variation libre entre *avoir* et *être*. Loporcaro (2007 : 212) conclut que cette triple auxiliarité est diachroniquement instable et représente une étape vers la perte du système à deux auxiliaires. C'est ce que des recherches supplémentaires sur le français de Montréal pourraient potentiellement démontrer.

Finalement, une comparaison avec d'autres variétés de français québécois devrait être établie afin de vérifier si le cas du français de Montréal est distinct. Puisqu'il y a une plus grande concentration d'institutions universitaires, professionnelles et internationales dans la métropole, il est possible que l'exposition à la norme soit plus restreinte dans le reste de la province.

— NOTES

1. Pour la liste complète des règles d'auxiliarité du français, voir Grevisse (2011) : §§ 782-784.

2. Ce phénomène remet en question la typologie établie par Zamboni (2000 : 86, 104-5), corroborée par Ledgeway (2012 : 314), divisant les langues romanes selon un continuum linguistique nord-sud. Parmi les diverses caractéristiques structurelles opposant les langues du nord à celles du sud,

soulignons le contraste binaire entre *habere* 'avoir' et *esse* 'être' caractéristique de l'auxiliarité des langues du nord (dont fait partie le français dans cette typologie), par opposition à la généralisation au sud d'un seul auxiliaire, *habere* ou *esse* (Ledgeway 2012: 314). Voir Tuttle (1986) sur la généralisation d'*esse* dans les langues italo-romanes centrales, bien que la généralisation de *habere* soit plus fréquente.

3. Il est tenu pour acquis dans cet article que l'alternance des auxiliaires n'a pas de cause sémantique et que les auxiliaires *être* et *avoir* sont employés de façon synonymique, contrairement à ce que plusieurs grammairiens ont affirmé depuis le XVII^e siècle.

— RÉFÉRENCES

ASH, Sharon (2013): Social Class. In: CHAMBERS, J.K., TRUDGILL, Peter, SCHILLING-ESTES, Natalie, dir. *The Handbook of Language Variation and Change*, 2e éd. Oxford: Blackwell.

AUB-BÜSCHER, Gertrud (1962): *Le parler rural de Ranrupt (Bas-Rhin): essai de dialectologie vosgienne*. Paris: Klincksieck.

BURZIO, Luigi (1986): *Italian Syntax: a government-binding approach*. Dordrecht: Reidel.

BOUZET, Jean (1963): *Syntaxe béarnaise et gasconne*. Pau: Marrimpouey jeune.

CANALE, Michael, MOUGEON, Raymond, BÉLANGER, Monique (1978): Analogical leveling of the auxiliary *être* in Ontarian French. In: SUÑER, Margarita, dir. *Contemporary Studies in Romance Linguistics*. Washington, D.C.: Georgetown University Press.

DERRÉAL, Hélène (1942): *La langue de Saint Pierre Fourier: Contribution du français parlé en Lorraine au XVII^e siècle*. Paris: Droz.

ECKERT, Penelope (1997): Age as a sociolinguistic variable. In: COULMAS, Florian, dir. *The Handbook of Sociolinguistics*. Oxford: Blackwell.

FONTAINE, J. A. (1888): *On the History of the Auxiliary Verbs in the Romance Languages*. University Studies of the University of Nebraska. 1.

GAUTHIER, Marc-André (2014): Regard sur deux décennies d'évolution du niveau de scolarité de la population québécoise à partir de l'*Enquête sur la population active*. *Coup d'œil sociodémographique*. 30.

GATHERCOLE, Virginia Mueller (2007): Miami and North Wales, so far and yet so near: A constructivist account of morpho-syntactic development in bilingual children. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*. 10: 224-247.

GREVISSE, Maurice (1969): *Le Bon Usage*. Gembloux: Duculot.

GREVISSE, Maurice (2011): *Le Bon Usage: grammaire française refondue par André Goosse*, 15e éd. Gembloux: Duculot.

HADEN, Ernest F. (1973): French dialect geography in North America. In: SEBEOK, Thomas Albert, dir. *Current Trends in Linguistics. Vol 10: Linguistics in North America*. La Haye: Mouton.

LABOV, William (1972a): *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia, PA: University of Pennsylvania Press.

LABOV, William (1972b): *Language in the Inner City: Studies in the Black English Vernacular*. Philadelphia, PA: University of Pennsylvania Press.

LABOV, William (2001): *Principles of linguistic change, vol. 2: Social factors*. Cambridge, MA: Blackwell.

LEDGEWAY, Adam (2012): *From Latin to Romance: morphosyntactic typology and change*. Oxford: Oxford University Press.

- LEVITT, Jesse (1979): Variations in the use of the auxiliaries *avoir* and *être* in modern French. *Geolinguistics*. 5:25-32.
- LOPORCARO, Michele (2007): On triple auxiliation in Romance. *Linguistics*. 45(1):173-222.
- MACKENZIE, Ian (2006): *Unaccusative Verbs in Romance Languages*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- MENAGE, Gilles (1675): *Observations de Monsieur Ménage sur la langue française*, 2e éd. Paris: C. Barbin.
- MOLINARI, Chiara, PUCCINI, Paola (2013): Autour du français québécois: perspectives (socio) linguistiques et identitaires. *Repères DoRiF 2: Voix/voies excentriques: la langue française face à l'altérité*.
- PAQUOT, Annette (1988): *Les Québécois et leurs mots: étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- PARADIS, Johanne (2010): Bilingual children's acquisition of English verb morphology: Effects of language dominance, structure difficulty, and task type. *Language Learning*. 60:651-680.
- PERLMUTTER, David M. (1978): Impersonal passives and the Unaccusative Hypothesis. In: *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. Berkeley, CA: UC Berkeley.
- POPLACK, Shana, DION, Nathalie (2012): Myths and facts about loanword development. *Language Variation and Change*. 24:279-315.
- REMACLE, Louis (1956): *Syntaxe du parler wallon de La Gleize. Tome 2: verbes, adverbes, prépositions*. Paris: Les Belles Lettres.
- RUSSO, Marijke, ROBERTS, Julie (1999): Linguistic change in endangered dialects: The case of alternation between *avoir* and *être* in Vermont French. *Language Variation and Change*. 11:67-85.
- SANKOFF, Gillian, THIBAUT, Pierrette (1977): L'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être* en français parlé à Montréal. *Langue française*. 34:81-108.
- SMITH, John Charles (1989): Actualization reanalyzed: evidence from the Romance compound past tenses. In: WALSH, T. J., dir. *Synchronic and Diachronic Approaches to Linguistic Variation and Change* (Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics, 1988). Washington, D.C.: Georgetown University Press.
- TUTTLE, Edward F. (1986): The spread of *esse* as universal auxiliary in central Italo-Romance. *Medioevo romanzo*. 11:229-287.
- VILLERS, Marie-Éva de (2009): *Multidictionnaire de la langue française*. Montréal: Québec Amérique.
- WILLIS, Lauren (2000): "Être ou ne plus être?" *Auxiliary alternation in Ottawa-Hull French*. Mémoire de maîtrise. Ottawa: Université d'Ottawa.
- ZAMBONI, Alberto (2000): *Alle origini dell'italiano: Dinamiche e tipologie della transizione dal latino*. Rome: Carocci.